

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 24 juin 2026

Vigilance « rouge » canicule en Haute-Saône

Météo-France a placé le département de la Haute-Saône en vigilance « rouge » pour un épisode de canicule à compter du jeudi 25 juin 2026 à 12h. Des températures très élevées, y compris la nuit, sont attendues. La préfecture appelle à la vigilance, notamment pour les personnes les plus vulnérables.

Dans le département de la Haute-Saône, ce mercredi vers 15h30, les températures observées étaient comprises entre 34 et 37°C.

Les évolutions prévues sont les suivantes :

- dans la nuit de mercredi à jeudi : les températures minimales seront comprises entre 19 et 23°C ;
- dans la journée de jeudi 25 juin : les températures maximales se situeront entre 36 et 39°C ;
- dans la nuit de jeudi à vendredi : les températures minimales seront comprises entre 20 et 24°C.

Au cours de cet épisode, l'humidité ambiante peut accentuer la sensation de chaleur et rendre ces conditions encore moins supportables pour les organismes, plus particulièrement durant les nuits. Il est probable que la canicule se maintienne jusqu'au week-end à venir.

Dès lundi 22 juin, l'ensemble des acteurs concernés (forces de sécurité et de secours, agence régionale de santé, groupe hospitalier, éducation nationale, services préfectoraux) ont été réunis en préfecture afin d'anticiper et préparer les mesures adaptées à un passage en vigilance « rouge ».

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 19

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70



Afin de protéger la santé et la sécurité de toutes et tous face à des températures exceptionnellement élevées, les mesures suivantes ont été prises jusqu'à la fin de l'épisode de vigilance « rouge » :

- accentuation des mesures de protection individuelle des populations : maraudes dédiées à la protection des plus vulnérables, places d'hébergement d'urgence supplémentaires ;
- veille, en lien avec l'ARS, au maintien de la continuité des activités des secteurs essentiels à la prise en charge sanitaire des personnes ;
- organisation aménagée au sein des établissements scolaires ;
- arrêté préfectoral portant interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique ;
- arrêté préfectoral portant interdiction des manifestations sportives, compétitions sportives, rassemblements sportifs et entraînements collectifs.

La préfecture appelle chacun à adopter les bons réflexes et à redoubler de vigilance, notamment à l'égard des personnes les plus fragiles : personnes âgées, nourrissons, personnes en situation de handicap, malades chroniques, travailleurs exposés à la chaleur, personnes isolées ou sans domicile.

La préfecture de la Haute-Saône rappelle les conseils de comportement lors des vigilances canicule :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Restez dans un endroit frais, évitez les efforts physiques ;
- Fermez les volets le jour et aérez la nuit ;
- Rafraîchissez-vous (brumisateurs, douche tiède, linge humide) ;
- Portez des vêtements légers, amples et de couleur claire ;
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches, en particulier les personnes âgées ou isolées ;
- En cas de malaise, appelez le 15 immédiatement ;
- N'exposez jamais une personne vulnérable (enfant, personne âgée) à une voiture stationnée en plein soleil, même pour quelques minutes.

En cas d'urgence, composez le 15 ou contactez le 112.

Pour vous tenir informés : www.vigilance.meteofrance.com.

Plus d'information sur nos réseaux sociaux : @Prefet70

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 19

Mél : pref-commun@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70

